

A Carling, les salariés de Gazel oscillent entre doute et espoir

by Les Echos - lundi, janvier 27, 2020

<http://correspondances.fr/a-carling-les-salaries-de-gazel-oscillent-entre-doute-et-espoir/>

En 2022, l'arrêt de la centrale à charbon mosellane supprimera 90 postes et menacera plus de 200 emplois indirects. Le projet de territoire signé le 16 janvier paraît ambitieux, mais reste flou.

Transformer une fermeture vécue comme une catastrophe sociale en opportunité pour le territoire ? Les salariés de la centrale thermique Emile-Huchet de Carling, les élus de l'Est mosellan et, plus largement, la population de l'ancien bassin houiller de l'est mosellan aimeraient y croire. L'annonce l'an dernier de la fermeture de la tranche 6 de la centrale thermique Emile-Huchet, qui produit 600 mégawatts électriques à partir de charbon (deux autres tranches de 830 MW fonctionnent au gaz) a été très mal vécue dans un territoire qui oscille entre désespérance et révolte.

Porté par les intercommunalités locales, le projet de territoire signé le 16 janvier en présence d'Emmanuelle Wargon évoque 42 pistes de reconversion potentiellement porteuses de « plusieurs centaines d'emplois », pour un investissement global dépassant 200 millions d'euros. Mais cette perspective éloignée laisse les salariés sceptiques.

Inquiétudes

Propriété du groupe Gazel (ex-Uniper), la centrale Emile-Huchet n'emploie plus que 135 salariés, contre près de 400 voilà dix ans. Total, implanté sur la plateforme pétrochimique voisine, devrait reprendre ses deux unités au gaz et leurs 45 salariés. Mais la fermeture de l'unité charbon compromet 90 postes et plus de 200 emplois parmi les fournisseurs et sous-traitants, d'après l'Insee.

Début janvier, Gazel a dévoilé un projet d'implantation sur le site d'Emile-Huchet d'une centrale à bois recyclé. Mais Olivia Levasseur, PDG du groupe, indique que ce projet, encore hypothétique, ne suffira pas à conserver l'effectif de l'actuelle tranche charbon. D'aucuns s'interrogent sur la raison d'être de cette centrale qui doit fournir de la chaleur à la plateforme pétrochimique... où aucun besoin ne s'exprime actuellement. Un site pilote d'hydrogène est également évoqué, mais ne fait pour l'heure l'objet ni de chiffre ni d'étude de marché.

Ordonnance

La période de transition entre l'arrêt de la tranche 6, en 2022, et le retour à l'emploi de ses salariés dans d'autres structures fera l'objet d'une ordonnance gouvernementale en mai prochain. Emmanuelle Wargon a promis des dispositions avantageuses aux salariés qui perdront leur emploi.